

## Comité Régional de Scrabble - Languedoc Roussillon

Maison des Associations, Béziers, 13 juillet 2019

**Présents** : 24 membres représentant 10 clubs

**Bureau directeur du comité** : Hervé BOHBOT (président), Jérôme PASCAL (vice-président), Philippe SOUSSAN (secrétaire), Marc CABES, Flavie TOUCHET.

Déléguée au Scrabble Scolaire : Claudine BOYER.

Délégué au Scrabble classique : Serge HAENNI.

**Licenciés** : **Alès** (Sylvie LOVOTTI), **Béziers** (Liliane CATHALA, Annie ROUGEOT), **Carcassonne** (Martine SEGUIER, Pascal SEGUIER), **Lattes** (Françoise FERRO, Michèle MURCIA), **Nîmes** (Jean-Yves COSTA), **Narbonne** (Anne-Marie BERNAL, Odette LACHIZE), **Perpignan** (Yves HENON, Danielle MARINO, Jean-Marc ORHNIAL), **Roquefort-des-Corbières** (Jean DELFORGE, Serge DE POTTER, Nicole LUYTEN), **Vauvert** (Jean-Luc JOGUET).

Yves BLISSON, membre du bureau directeur de la fédération, observateur.

**Représentés** : 87 procurations<sup>1</sup>

Herve BOHBOT (20), Claudine BOYER (3), Marc CABES (1), Jean-Yves COSTA (3), Yves HENON (12), Odette LACHIZE (6), Nicole LUYTEN (4), Danielle MARINO (1), Michèle MURCIA (17), Jean-Marc ORHNIAL (3), Jérôme PASCAL (17)

Clubs excusés ou représentés : Argelès-sur-Mer, Castelnaud-le-Lez, Sète, Villelongue-de-la-Salanque. Absents : Lunel, Saint-Jean-Pla-de-Corts.

**Excusé** : Michel VANDEPONTSEELE (trésorier).

**111 voix présentes ou représentées sur les 411 adhérents du comité.**

---

### Compte-rendu des débats

Hervé BOHBOT (**HB**) remercie le club de Béziers pour l'accueil de cette assemblée générale. Un tour de table est organisé pour permettre à tout le monde de se présenter.

Yves HENON (**YH**) demande si un compte rendu détaillé sera rédigé car il a trouvé trop succinct le compte rendu publié l'année dernière, notamment concernant les échanges sur le Scrabble scolaire. **HB** reconnaît que toutes les discussions n'ont pas été prises en note et restituées mais que ces questions seront à nouveau abordées cette année et qu'une prise de note est assurée. D'autre part, il suggère que l'AG soit enregistrée à l'aide d'un téléphone portable si personne ne s'y oppose [ce qui est fait].

### Bilan annuel des clubs et licences (cf. document en Annexe)

Deux clubs civils en moins, Beaucaire (5 licenciés, relancé mais qui n'a jamais donné signe de vie, même après envoi de la dotation ODS7) et Vergèze (dont la plupart des licenciés ont rejoint Vauvert). Légère augmentation du nombre des clubs scolaires (+1, à la Salvetat-sur-Agout).

Baisse générale du nombre de licenciés. 411 contre 478 sur la saison précédente. Ce qui est malheureusement logique au vu de la structure d'âge des licenciés : 160 diamants (39%), 160 vermeils (39%), 80 seniors (20%) et 10 de cadets à espoirs (2%). Certains clubs notent une baisse importante, notamment Lunel qui passe de 33 à 9

---

<sup>1</sup> Il est rappelé qu'un président de club peut détenir un nombre illimité de procurations de membres de son club et que tout autre adhérent peut porter au maximum trois procurations.

licenciés (le président Bernard BASCOU a déclaré que les adhérents étaient peu intéressés par les compétitions et ne voyaient plus l'intérêt de se licencier). **HB** indique que suite aux « avantages licence » qui vont progressivement être mis en place par la fédération (logiciels, revue fédérale...), l'intérêt de prendre une licence pour ceux qui ne font pas de compétition pourrait renaître. Lattes est toujours le club qui compte le plus de licenciés. D'autres clubs voient leurs effectifs augmenter légèrement : Sète (+2), Vauvert et Roquefort.

Il y a 6 licences « directes comité », dont 2 n'ont pas contacté de clubs (licence dans des semaines de simultané), 3 à Castelnaud, 1 à Montpellier.

### **Participation aux compétitions** (cf. document en annexe)

La phase 1 est stable, la phase 2 en augmentation et la phase 3 en nette baisse (on peut y voir un effet Dunkerque, les joueurs ont moins cherché à se qualifier que lorsque le CDF est à Vichy, il n'a eu que 18 participants en finale contre une quarantaine l'année précédente). Le SM Blitz en baisse malgré un centre de plus (perturbations des Gilets Jaunes). Le Simultané Mondial, les semi-rapides, la qualification Vermeil et le Simultané VerDiam sont stables. Il y a eu un triplex pour le Téléthon (Alès, Argelès et un centre hors comité).

Suite aux inondations dans l'Aude, le premier TH2 prévu en faveur des scolaires a été converti en tournoi en faveur des sinistrés, sans redevance fédérale. Il y a eu 3 centres (Alès, Montpellier, Roquefort) et environ 1300 € ont été récoltés. Les deux scrabbleurs sinistrés, identifiés par les clubs audois, Olivier ORMIERES et Huguette SAQUET ont reçu chacun la moitié de cette somme.

Le Simultané Neurodon n'a pas trop de succès avec un seul centre (Alès), mais il y en aura plus l'année prochaine (Castelnaud s'est déclaré intéressé).

La participation à la qualification IC en légère baisse : 4 équipes du comité se sont qualifiées pour la finale : les trois équipes de Montpellier terminent sur le podium, 3<sup>e</sup> en D2 et D5, vainqueur en D6 et Perpignan est 5<sup>e</sup> en D3. Les difficultés d'organisation de la finale sont rappelées : éloignement de Saint-Avoid, chaleur difficilement supportable, affichage des résultats très en retard, retransmission, mais tout le monde s'accorde sur la qualité du buffet du soir).

Championnat régional à Montpellier, pour la première fois en multiplex (4 comités + un autre TH), ce qui n'a pas amélioré la participation, qui est même en baisse (93 au lieu de 97). La discussion s'engage sur l'opportunité de faire un multiplex pour notre championnat régional et de l'avis général, il est décidé de ne pas recommencer l'expérience l'année prochaine (9 février 2020).

Le CR en paires est en légère augmentation, de 30 à 35 paires (il est remarqué que les résultats ne sont pas sur le site de la fédération, ce qui sera fait d'ici la fin de saison, pour tenir compte des PC attribués).

Grosse baisse pour le CD34 (de 59 à 39) et augmentation du CD66 car il a eu lieu à Argelès au lieu de Perpignan, où les joueurs argelésiens se déplacent peu.

TH scolaires : 3 TH2 pour la première fois en 2017-2018, ce qui était prévu aussi cette année mais le premier tournoi a été redirigé vers l'Aude, et donc seulement deux TH2 cette saison, dont le nouveau *Simultané national scolaire* (qui apporte bien plus de PP4 que nos TH2 régionaux) et donc participation logiquement en baisse. Ces tournois sont régulièrement organisés par les mêmes clubs.

Pour les TH, baisse d'Alès suite au « démultiplexage » imposé par la fédé à cause du festival de La Rochelle (**HB** rappelle qu'il avait demandé à la fédé une exonération de redevance en compensation, ce qui n'a pas été accordé). Les inscriptions sont ouvertes pour cette année (28-29 septembre). Alès devrait à l'occasion organiser un centre du Simultané national de topping, le vendredi 27 en soirée, après un SP l'après-midi. Première

saison sans Festival des Jeux d'Argelès d'où la baisse de participation globale aux TH. Jérôme PASCAL (**JP**) indique que le TH de Nîmes aura bien lieu en 2020.

Premier TH à Béziers depuis 15 ans, gros succès car complet (93 joueurs) au Palais des congrès, mais Annie ROUGEOT (**AR**) indique que le tarif, fixé à 20 €, aurait dû l'être à 22 pour avoir un petit bénéfice. Peut-être une nouvelle édition en 2020-21. À Montpellier, petite hausse au TH2 et baisse au TH3 (même période, mais changement de salle pour la nouvelle Mairie, l'année prochaine). Il a fait froid... mais nos protestations ont été efficaces et le chauffage avait été réparé pour le championnat régional qui avait lieu au même endroit deux semaines plus tard. Le TH de Narbonne a eu lieu comme tous les deux ans. On ne revient pas sur les questions d'arbitrage et tout ce qui a suivi « l'incident est clos », déclare Odette LACHIZE. La *Nuit du Scrabble* de Roquefort a dû être annulée, le club indique que l'année prochaine, elle aurait lieu plus tard, au mois de juin. **HB** rappelle qu'il faudra voir avec les dates des *24h de Chamborigaud* et que les tournois amicaux, sans points à gagner, sont à encourager. **HB** fait remarquer, à l'attention du représentant fédéral, que notre comité organise beaucoup moins de tournois que nos voisins de Midi-Pyrénées.

Scrabble classique, seulement deux tournois, organisés à Montpellier. Huit participants au CDF classique cette année. « Intraclubs » classiques avec 3 équipes de Montpellier. Masters également organisés à Montpellier. Jean-Marc ORHNIAL (**JMO**) dit qu'il aurait aimé participer au CDF classique mais fait remarquer qu'il était en même temps que le Simultané Mondial des Jeunes. **HB** le déplore mais indique que c'est du ressort de la FFSc et de la FISF.

Au final, le nombre de participants aux compétitions du comité est stable par rapport à la saison précédente, la baisse de licenciés concerne semble-t-il des joueurs qui ne font pas de compétitions.

Sylvie LOVOTTI (**SL**) demande quelle est la participation aux simultanés permanents et semaines fédérales ainsi que le nombre de joueurs aux simultanés fédéraux par clubs. **HB** répond que ces statistiques n'ont jamais été faites, que ce serait effectivement intéressant de les connaître, de reconstituer l'historique et le noter pour l'année prochaine. Michèle MURCIA (**MM**) rappelle que si les joueurs de Lattes ne participent pas beaucoup aux compétitions, le club organise beaucoup de simultanés qui rapportent de l'argent au comité. À ce propos, **HB** souligne que Lattes est toujours le club avec le plus de licenciés. Nicole LUYTEN (**NL**) ajoute que si on rapporte à la population, Roquefort ne devrait pas être trop mal classé. **HB** rappelle le changement dans la gestion des simultanés : les clubs n'auront plus à faire deux paiements (un pour le comité et un pour la fédération), mais un seul au comité qui centralise et fait le reversement à la fédération. Il rappelle également qu'il n'y a pas de part comité sur les simultanés fédéraux contrairement à d'autres comités régionaux.

Jean-Yves COSTA (**JYC**) demande si des clubs scolaires se réunissent dans les clubs civils et donc que les jeunes croisent les adhérents des clubs. À part Prades, qui n'est pas un club affilié, ce n'est pas le cas. **HB** suggère que les horaires et la structure d'âge ne correspondent pas forcément aux conditions d'accueil de jeunes.

## Compétitions nationales et internationales

Quelques performances de joueurs du comité sont soulignées. Hugo ANDRIEU qui sera la saison prochaine le plus jeune première série de l'histoire du duplicate a accumulé les titres au cours de l'année. **YH** dit que c'est un résultat de l'action vers les scolaires dans les P.O. laquelle selon lui a été « découragée » ces dernières années. **HB** répond qu'il ne voit pas en quoi et que chacun est libre d'organiser ce qu'il veut, dans les P.O. ou ailleurs. Plusieurs actions sont rappelées (**AR** et Emmanuelle BOUCARD à Béziers, **MM** à Lattes, Bernard BASCOU à Lunel [on aurait pu rajouter Stéphane MALINOWSKI à Montpellier]) qui ont organisé des animations pendant de longues années mais qui se sont arrêtées. D'autres en revanche ont commencé et on a cité le concours des écoles (CDE) qui remporte un grand succès ces

dernières années au niveau du comité. **HB** ajoute que le scolaire est une action à long terme, dont les résultats peuvent se faire sentir des années après et que le but, selon lui est moins de former des champions (même si on en est très heureux) que de former le plus grand nombre et de convaincre les enseignants de l'utilité du Scrabble, afin qu'ils assurent eux-mêmes cette activité. **MM** regrette de ne pas avoir été sollicitée pour le CDE. Claudine BOYER (**CB**) répond qu'elle contacte toutes les écoles autour de Béziers et de Montpellier, en envoyant toute la documentation du concours des écoles mais les enseignants ne contactent pas forcément ensuite les clubs locaux. Ils ne créent pas forcément de clubs mais peuvent utiliser le Scrabble en classe. **JYC** dit que les directions d'école sont très sollicitées et ne diffusent pas toujours l'information. **HB** rappelle que d'après la convention entre l'Education nationale et la FFSc, cette info devrait être diffusée. **AR** dit que les enseignants n'étaient pas intéressés par ces interventions pendant 14 ans. **CB** dit qu'il faut informer et convaincre les enseignants, pour qu'ils s'approprient le Scrabble, ils feront ensuite les démarches en interne pour le mettre en place et obtenir les moyens. **HB** rajoute que ce n'est pas aux scrabbleurs de faire le travail des enseignants, en revanche, nous pouvons fournir des outils pédagogiques et former des formateurs, surtout en primaire car le Scrabble peut se faire sur le temps scolaire. En collège, le Scrabble ne peut avoir lieu qu'à la pause méridienne, qui est courte et l'expérience se révèle frustrante (**MM**). **CB** rappelle qu'il y a des délégués scolaires par département et que ce sont eux les correspondants des écoles, pas les clubs. Il faut beaucoup de monde pour encadrer les finales locales, pourquoi pas à Lattes. Il est rappelé qu'il faut réserver les salles parfois longtemps à l'avance. **NL** dit qu'elle réserve d'ores et déjà la salle à Roquefort pour 2020 (ce qui était prévu cette année, mais la finale avait dû être finalement organisée au dernier moment à Montpellier).

**CDF de Dunkerque** : peu de joueurs du comité qui n'a pas particulièrement brillé.

Mise au point sur Nigel Richards : **HB** précise que Nigel est membre d'honneur du club de Montpellier, qui lui offre sa licence FFSc et ne reçoit aucune subvention du comité. Grâce à lui, il y a eu un champion du monde dans le comité, ce qui en agace visiblement certains ! **HB** se félicite de sa présence à La Rochelle qui décevra tous ceux qui croyaient qu'il aurait préféré les prix du championnat nord-américain qui a lieu la même semaine. On a pu remarquer qu'il portait les couleurs de Montpellier-Scrabble lors des remises de prix aux CDM de Tremblant, Québec.

À ces CDM, seuls trois participants du comité, qui ont reçu une subvention : Hervé et Teodora BOHBOT (370 €) et Hugo ANDRIEU (450 €), ce qui fait qu'en cumulant avec les subventions fédérales son séjour a été intégralement pris en charge. **YH** dit qu'il a aussi reçu une aide de son club et **JMO** dit qu'il a eu de l'argent des ventes de son « petit journal ». **HB** signale qu'au vu du soutien dont il bénéficie de la part du comité, il a trouvé déplacé le stand « pour Hugo » que **JMO** tenait à Aix-les-Bains, comme s'il avait besoin de charité. **JMO** dit que ça partait d'une bonne intention car il savait que le championnat coûterait cher, qu'il avait eu l'accord de sa famille et que, lorsqu'il a vu que les subventions étaient suffisantes, « les bénéfices ont été gardés au club de Perpignan comme secours scolaire ».

**YH** a au passage rappelé divers contentieux entre les PO et le comité (participation à la finale du CDF scolaire, problèmes de feuilles de trésorerie avec Villelongue). **HB** rappelle que ces histoires reviennent régulièrement sur la table car elles n'ont toujours pas été réglées et qu'elles le seront à l'occasion de la remise sur pied de la comptabilité du comité, qui n'a pas pu être faite à ce jour du fait de l'empêchement du trésorier. De ce fait, les comptes ne pourront être présentés ce jour, mais ils seront prochainement publiés sur le site du comité, comme chaque année, ce que tous les comités ne font pas.

## Arbitres régionaux

La liste actuelle est présentée (cf. Annexe). Quelques mises à jour nécessaires sont signalées : Andrée LIEUTARD (I02), Marie-Pierre RACHAIL (I06), Monique VAQUIE (I21), Jean-

Paul Bérard (I03) à enlever. Danielle Marino (I07) passe arbitre régional. Ajout de **CB** dans les arbitres correcteurs. Il est rappelé que la liste est modifiable à tout moment et est publiée sur le site du comité. Pour toute modification, s'adresser à Flavie.

### **Demande de rattachement des PO au comité Midi-Pyrénées**

**HB** rappelle qu'au vu de désaccords persistants avec la direction du comité régional, les quatre clubs des PO ont demandé en mars à quitter le comité Languedoc-Roussillon (I) et à dépendre du comité Midi-Pyrénées (B). Cette décision est du ressort du CA de la FFSc, qui lors de sa réunion du 23 juin, a refusé cette demande de changement pour des raisons « géographiques ». (13 abstentions et 13 votes contre dont les membres du bureau directeur). **HB** précise que les mêmes raisons « géographiques » avaient été invoquées par la fédération pour refuser le mouvement inverse (de B vers I) souhaité par le club de Graulhet et que cette décision est donc logique. La position de la fédération est que la géographie reste mais que les gens changent. **HB** rappelle qu'il s'est abstenu lors de ce vote et que chaque joueur est libre de s'affilier où il veut (les joueurs de Graulhet sont affiliés à Carcassonne, le club de Graulhet existe toujours mais n'est plus affilié à la FFSc) ou qu'il faudra « vivre ensemble » encore un peu.

**YH** donne sa version des faits : il dit que Perpignan est le seul club présent à l'AG car les trois autres n'ont « absolument pas voulu venir ». Il reproche à **HB** d'avoir saisi le comité d'Éthique de la fédération « qui ne [lui] a pas donné raison » pour l'affaire de Villelongue<sup>2</sup> qui aurait dû rester locale d'après lui. Il prend acte de la décision de la fédération et rappelle qu'il y a des élections l'année prochaine et qu'on ne sait pas qui sera président. **HB** dit qu'il peut représenter cette demande. **YH** rejette toute la responsabilité de la situation conflictuelle sur **HB** et se livre à une série d'attaques personnelles contre lui, que le vote fédéral était « frelaté » et que c'est lui qui a invité le président du comité B à Perpignan pour « se renseigner ». Il conclut en disant qu'ils restent donc dans le comité, qu'ils ne veulent plus de polémique et qu'ils « continueront comme avant ». **NL** répond que les tournois qu'elle organise pour les scolaires, « tout est pour les enfants » et qu'il n'y a pas de frais d'arbitrage, contrairement à ce qui s'est passé à Villeneuve. **YH** répond « qu'il y a de l'argent à revendre » et qu'il ne voit pas pourquoi les arbitres qui le souhaitent ne seraient pas défrayés. **AR** ajoute que le fait de laisser le choix d'être défrayé ou non n'est pas clair et que cette année les arbitres de Béziers ont souhaité être défrayés pour le TH scolaire. **HB** rappelle la règle actuelle : l'arbitrage bénévole est souhaitable mais s'il y a défraiement, celui-ci doit être fait « avec tact et mesure » ce qui n'a clairement pas été le cas à Villelongue.

**JP** dit que pour les tournois scolaires ou caritatifs (Neurodon, Restos du cœur, téléthon) les arbitres ne doivent pas demander à être défrayés. **HB** dit que la règle qui s'appliquera l'année prochaine sera très claire pour ces tournois : si les arbitres veulent être défrayés, c'est le club qui les prendra en charge et ces sommes ne seront pas déduites des recettes des tournois. **YH** reproche à **HB** de faire « toutes ces histoires pour 32 euros » qu'il « n'aura jamais ». **HB** répond que c'est une question de principe et qu'il règlera ce problème une fois pour toutes, comme le fait que le comité a payé l'inscription de 5 enfants et un accompagnateur au CDF scolaire et qu'en regardant les résultats il s'est aperçu que seulement quatre ont participé. Cette absence n'a pas été signalée au comité. La somme correspondante a servi à payer l'inscription d'un deuxième accompagnateur, ce dont le comité n'a pas été averti non plus, ce qui n'est pas « loyal ». Philippe SOUSSAN (**PS**) dit que cette demande d'accompagnateur supplémentaire aurait dû être faite avant et mettre le comité devant le fait accompli [en fait, le faire en douce] ne correspond pas à une procédure normale. **CB** dit que « pour [elle], c'est évident que quelque chose au profit de...

<sup>2</sup> Un TH2 en faveur des scolaires où les frais de sept arbitres ont été décomptés de la feuille de trésorerie pour 37 joueurs (alors que les autres centres étaient entièrement bénévoles), pour lequel la présidente de club avait évoqué une erreur, puis déclaré « avoir gardé l'argent », puis s'être rétractée et diffuser une lettre insultante à l'égard du président, d'où sa saisine du CNE sur le fond (non-versement de sommes dues) et sur la forme (lettre). Le CNE dont c'était la seule saisine en trois ans de mandat a purement et simplement ignoré les insultes et a conclu que le club « aurait dû » reverser l'argent, mais sans demander de le faire !

doit être bénévole et qu'il n'y a pas à réfléchir ». Plusieurs membres souhaitent changer de sujet...

**MM** trouve que le site Internet du comité est très bien mais que certains joueurs ont du mal à y trouver les résultats. **JP** rappelle que c'est le site de la fédération qui fait foi. **HB** rappelle que les résultats, palmarès et historiques sont sur le site et que les informations sont envoyées sous forme d'infolettre (pour ceux qui sont inscrits). Il est rappelé que ceux qui se plaignent de ne pas avoir les résultats rapidement sont ceux qui ne les attendent pas, et qui partent précipitamment dès le dernier coup joué...

### **Intervention de Yves Blisson (représentant le bureau fédéral)**

Il revient sur sa présence notamment à propos des « litiges » avec le comité voisin qui a des désirs d'expansion, mais qui ne se traduisent pas par une augmentation du nombre de licenciés, et qui durent depuis plusieurs années. Il rappelle que les frontières des comités sont « empiriques » et de tailles très différentes et que les relations sont généralement bonnes. Il déclare que la présence de Serge DELHOM [président du comité voisin] à une réunion au sein des clubs des PO en vue d'une éventuelle scission est un comportement inacceptable et a contribué au refus de la Fédération de valider sa stratégie d'expansion.

**YB** rappelle qu'une réunion de concertation a eu lieu il y a deux jours pour assurer la mise en place d'un calendrier concerté avec le comité voisin afin d'éviter qu'il concurrence systématiquement les tournois de notre comité ou qu'il continue d'y organiser des compétitions (cf. ses « championnats, coupes, tournois... de l'Aude). La fédé a d'ailleurs interdit qu'un tournoi apparaisse en concurrence du tournoi de Carcassonne et que le tournoi de Montpellier ne devrait pas non plus être concurrencé à l'avenir. Il est rappelé que notre comité ne mobilise que 4 ou 5 dates à comparer aux 30 ou 40 dates du comité B. **HB** rappelle qu'au-delà des problèmes de calendrier, l'appropriation de l'appellation « Pays d'Oc » par le comité Midi-Pyrénées (qui est le nom d'une appellation viticole du Languedoc), « d'Occitanie » ou d'autres noms géographiques de notre comité par le comité voisin est inadmissible. Il rappelle qu'un comité Occitanie serait une aberration : 14 départements... sur un territoire grand comme 2 fois et demi la Belgique, à comparer avec les comités Var-Estérel et Côte d'Azur qui sont constitués chacun d'un seul département, d'autant plus au niveau du Scrabble scolaire, les académies de Montpellier et de Toulouse n'ayant pas fusionné. Il est aussi rappelé qu'on ne s'occupe pas du comité voisin et qu'on aimerait juste qu'il soit moins « envahissant » ...

### **Mise au vote du rapport moral : adoption à l'unanimité**

## **Bilan financier**

**HB** indique qu'il n'avait pas, jusqu'à récemment, accès à la banque en ligne. Cependant la multiplication d'erreurs a révélé le fait que l'état de santé du trésorier, Michel VANDEPONTSEELE s'était détérioré, qu'il a voulu continuer comme si tout allait bien, mais qu'il n'a pas été en mesure de s'occuper correctement des comptes ces derniers mois. Des opérations restent à enregistrer, des opérations incohérentes ont été observées et cela nécessite une remise à plat complète des comptes, qui sera effectuée au cours de l'été. Une lettre de la compagne de Michel VANDEPONTSEELE adressée à l'AG est lue, disant qu'il est malheureusement inapte à assurer sa mission de Trésorier. Le compte en banque est actuellement bloqué en attendant son remplacement. Le bureau directeur du comité régional n'est donc pas en mesure de présenter les comptes annuels lors de cette AG.

**HB** rappelle que le remplacement d'un membre du bureau en cours de mandat se fait par proposition du bureau à l'AG, conformément à nos statuts, comme cela s'est déjà produit par le passé. Une nouvelle trésorière est proposée : **Sylvie LOVOTTI**, présidente du

club d'Alès. Le président rétablira le bilan financier de l'année écoulée et transmettra tous les documents et informations à la nouvelle trésorière. Le changement de trésorier est approuvé à l'unanimité par acclamation.

**Le bureau directeur 2019-2020 de l'association** est donc constitué ainsi :

Président : **Hervé Bohbot**

Vice-Président : **Jérôme Pascal**

Trésorière : **Sylvie Lovotti**

Secrétaire : **Philippe Soussan**

Membres : **Marc Cabes** (compétitions, résultats), **Flavie Touchet** (arbitrage).

Le bilan financier n'est donc pas mis au vote et sera envoyé aux membres du CA courant août, pour être voté le 1<sup>er</sup> septembre, lors du 1<sup>er</sup> festival de Carcassonne ou aura lieu une réunion extraordinaire du CA.

L'AG remercie Michel VANDEPONTSEELE pour son travail jusque-là remarquable et espère que son état de santé s'améliorera.

### **Le président clôt l'Assemblée générale**

---

### **Début du Conseil d'Administration**

### **Calendrier 2019-2020**

Il est procédé à l'établissement en commun du calendrier de la prochaine saison, par les présidents de club (cf. annexe). La prochaine AG est fixée le 4 juillet 2020.

### **Election des représentants du comité à l'AG de la fédération**

Le nombre de licenciés de notre comité nous attribue 3 représentants en plus du président de comité, il y a 5 candidats, il est donc procédé à un vote (14 votants) : Martine SEGUIER (11 voix), Flavie TOUCHET (10 voix), Serge DE POTTER (10 voix) sont élus. Jean-Yves COSTA (9 voix est suppléant). Jean DELFORGE (2 voix).

---


*La séance est levée à 13h. Tous les participants sont invités à rejoindre la « Guinguette de la Laiterie » sur les bords de l'Orb, pour un déjeuner convivial.*

Le président,

Le secrétaire,



H. Bohbot



P. Soussan